

L'OFFRE

CléA[®]

D'ORANGE ET
DU GROUPE IGS

FONCTIONNAIRE

CONTACT

Stéphanie NAVET

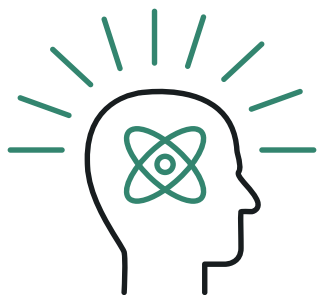
01 80 97 66 67

snavet@groupe-igs.fr



ORANGE EN PARTENARIAT AVEC LE GROUPE IGS





QUELS AVANTAGES POUR LE/LA FONCTIONNAIRE ?

Sur le plan professionnel

- Profiter des heures acquises sur son CPF pour renforcer ou développer de nouvelles compétences
- Accéder à une qualification ou développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle
- Faciliter sa promotion ainsi que l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle existants
- Permettre l'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers
- Concourir à l'égalité d'accès aux différents grades et emplois
- Être acteur de ses choix pour favoriser son évolution

Sur le personnel

- Poursuivre son évolution au travers d'examens ou concours administratifs
- Se familiariser et mieux maîtriser l'usage des outils numériques de la société (scolaire, bancaire, impôts, santé...)
- Profiter d'une tablette pour apprendre quand on veut... et quand on peut
- Bénéficier d'un accompagnement formatif renforcé
- Ouvrir son CPF pour bénéficier de ses droits acquis
- Favoriser sa mobilité y compris vers le secteur privé

Pourquoi le choix de ce dispositif ?

- Utiliser son CPF et en faire le meilleur usage
- Valoriser ses heures acquises avant fin 2018 et re-créditer son compte régulièrement
- Bénéficier de l'ère du digital pour individualiser son parcours
- S'assurer d'un suivi et d'un accompagnement forts facilitant la progression de chacun
- Favoriser son développement personnel et professionnel
- La formation suivie dans le cadre du CPF a lieu en priorité pendant le temps de travail